République Française
Département des Hautes-Alpes

Ressources
& Administration Générale

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_53-DE
Reçu le 05/07/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018-53 du 3 juillet 2018

OBJET – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP / CP) – MODIFICATION de l'AP/CP « Schéma de Cohérence Territorial » (SCoT)

Annexes : AP / CP du Scot

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 03 juillet 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 27 juin 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 28

Nombre de pouvoirs : 7

M. Emeric SALLE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Michel GONNET (1er adjoint de M. Olivier FONS), M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Nicole GUÉRIN
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Mohamed DJEFFAL à Mme Fanny BOVETTO
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne-Marie FORGEOUX
Mme Martine ALYRE à Mme Catherine BLANCHARD

Vu les articles L 2311 – 3 et R 2311 – 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 14,

Vu la délibération n°2011-13 du 29 mars 2011, relative à la mise en place des AP/CP au sein de la Collectivité,

Vu les délibérations n°2011-14 du 29 mars 2011 et n°2011-68 du 4 octobre 2011, relatives aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2011,

Vu les délibérations n°2012-27 du 10 avril 2012 et n°2012-127 du 2 octobre 2012, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2012,

Vu les délibérations n°2013-027 du 19 mars 2013, n°2013-081 du 9 juillet 2013 et n°2013-139 du 10 décembre 2013, relatives à des modifications, suppression et création des AP/CP pour l'année 2013,

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_53-DE
Reçu le 05/07/2018

Vu les délibérations n°2014-03 du 13 février 2014 et n°2014-116 du 2 décembre 2014, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2014,

Vu la délibération n°2015-15 du 4 mars 2015, relative à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2015,

Vu les délibérations n°2016-04 du 19 janvier 2016 et n°2016-09 du 22 mars 2016, relatives à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2016,

Vu les délibérations n°2017-30 du 25 avril 2017 et n°2017-55 du 27 juin 2017, relatives à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2017,

Vu la délibération n°2018-16 du 27 mars 2018, relative à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2018,

Considérant la demande d'indemnité du Commissaire enquêteur qui a été désigné pour l'enquête publique du SCOT,

Considérant que le montant de l'indemnité du Commissaire enquêteur qui a été désigné pour l'enquête publique du SCOT, a été fixé par ordonnance du Tribunal Administratif et s'élève à : 14 155 €.

Considérant que le coût total de l'enquête publique pour l'opération « SCOT » (indemnité du Commissaire, plus les frais de publication et les constats d'huissier pour l'affichage de l'enquête publique) est de 19 865 €.

Considérant qu'au BP 2018, 15 000 € avait été budgétisés pour la réalisation de l'enquête publique de l'opération « SCOT ».

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances du 31 mai 2018,

Vu l'avis du Bureau du 11 juin 2018,

Vu l'annexe à la présente délibération détaillant les AP/CP faisant l'objet de la présente délibération,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Modifie l'AP/CP relative à l'opération « SCOT » comme proposée en annexe ;
- Approuve l'inscription de 5 000 € supplémentaires dans l'AP/CP afin de permettre le paiement de la réalisation de l'enquête publique pour l'opération « SCOT » ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits dans la Décision Modificative n°1 du Budget Général qui est présentée ce jour en Conseil Communautaire.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS R.F. Département des Hautes-Alpes

Gérard FROMM.

Date affichage : 05 JUIL. 2018

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_53-DE
Reçu le 05/07/2018

Annexe n°1 AP/CP Scot votée le 27.03.18

AP N°2013-09
SCOT
Opération budgétaire n°47

Votée le 10.12.2013
Révisée le 13.02.2014, 2.12.14, 4.03.15, 26.01.16, 28.03.17, 27.03.18

DEPENSES							RECETTES							AUTO FINANCEMENT
	AP	CP						AP	CP					
		2014	2015	2016	2017	2018			2014	2015	2016	2017	2018	
Etudes	233 625	58 040	50 913	52 170	42 252	30 250	Etat	73 900	38 000				35 900	44 466
Enquete publique	15 000					15 000	Région Conv dév	75 000		37 500			37 500	
							Département	1 500		1 500				
							Ademe	13 510					13 510	
							FCTVA	40 249	8 986	8 352	8 558	6 931	7 423	
TOTAL	248 625	58 040	50 913	52 170	42 252	45 250	**TOTAL**	204 159	46 986	47 352	8 558	6 931	94 333	

AUTORISATION DE PROGRAMME

AP votée initialement le 10.12.2013		194 022
Révision en + ou en -		
	13.02.14	17 873
	4.03.15	105
	26.01.16	2 393
avenant		14 760
	27.03.18	19 472
AP Mise à jour		248 625

AUTO FINANCEMENT

Auto financement antérieur	**39 568**
Auto financement mis à jour	**44 466**

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget du syndicat mixte du SCOT	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	Total de l'opération avec la reprise du syndicat mixte
	54 237.67 dont 38 000 € de subvention de l'Etat	58 040	50 913	52 170	42 252	45 250	302 863

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_53-DE
Reçu le 05/07/2018

Annexe n°2 AP/CP Scot modifiée

AP N°2013-09
SCOT
Opération budgétaire n°47

Dépenses supplémentaires pour les publications et constats liés à l'enquête publique

Votée le 10.12.2013
Révisée le 13.02.2014, 2.12.14, 4.03.15, 26.01.16, 28.03.17, 27.03.18, 3.07.18

DEPENSES							RECETTES							AUTO FINANCEMENT
	AP	CP						AP	CP					
		2014	2015	2016	2017	2018			2014	2015	2016	2017	2018	
Etudes	233 625	58 040	50 913	52 170	42 252	30 250	Etat	73 900	38 000				35 900	48 646
Enquete publique	20 000					20 000	Région Conv dév	75 000		37 500			37 500	
							Département	1 500		1 500				
							Ademe	13 510					13 510	
							FCTVA	41 070	8 986	8 352	8 558	6 931	8 243	
TOTAL	253 625	58 040	50 913	52 170	42 252	50 250	**TOTAL**	204 980	46 986	47 352	8 558	6 931	95 153	

AUTORISATION DE PROGRAMME

AP votée initialement le 10.12.2013		194 022
Révision en + ou en -		
	13.02.14	17 873
	4.03.15	105
	26.01.16	2 393
avenant		14 760
	27.03.18	19 472
enquête publique	3.07.18	5 000
AP Mise à jour		253 625

AUTO FINANCEMENT

Auto financement antérieur	**39 568**
Auto financement mis à jour	**48 646**

CREDITS DE PAIEMENT

	Budget du syndicat mixte du SCOT	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	Total de l'opération avec la reprise du syndicat mixte
	54 237.67 dont 38 000 € de subvention de l'Etat	58 040	50 913	52 170	42 252	50 250	307 863